



UNSA POLICE

Affilié à

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des tanneries 75013 PARIS

Email : police@unsa.org - Site : <http://police.unsa.org>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax : 01 71 18 22 90

Référence : PC-SG/SEC2016-130

Paris, le mercredi 7 septembre 2016

Monsieur Manuel VALLS

Premier Ministre

Hôtel Matignon

57 rue de Varenne

75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Vous avez, en 2015, procédé aux arbitrages indispensables qui ont abouti à l'augmentation de l'IJAT pour les CRS et les GENDARMES. Le protocole IJAT que j'ai signé en ma qualité de SG de l'UNSA Police/FASMI avec le Ministre de l'intérieur, le 15 juin 2015, au-delà du calendrier d'augmentation, mentionnait clairement la défiscalisation de l'IJAT et son maintien...

Le 06 septembre 2016, la DRCPN a contacté les syndicats de police pour les informer d'un travail exploratoire relatif à une éventuelle fiscalisation de l'IJAT, engendrant une communication d'UNITE SGP FO :

« A quoi joue le Gouvernement ? »

Le Ministère de l'intérieur nous a fait savoir qu'au mois de juillet dernier, le PROCUREUR GENERAL près la Cour des Comptes a saisi les ministres de l'intérieur et du budget, les enjoignant, sous peine de poursuites, de fournir le texte qui fonde cette exonération, texte spécifique qui n'existe pour l'instant pas. Ce processus brutal de fiscalisation de l'IJAT, alors que le gouvernement déclare vouloir protéger le pouvoir d'achat des fonctionnaires de police et militaires de la gendarmerie est pour l'UNSA Police aussi intolérable qu'inadmissible...cela reviendrait à ce que le gouvernement reprenne d'une main ce qu'il a accordé de l'autre.

Vous connaissez l'engagement des forces mobiles, et plus particulièrement des CRS. Je vous ai toujours mis en avant leur disponibilité et leur savoir faire que vous avez, d'ailleurs, toujours pris en considération et plus particulièrement lorsque vous étiez Ministre de l'intérieur.

C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, je sollicite de votre haute bienveillance, la mise en place d'un cadre administratif et juridique issu des arbitrages ministériels que vous aurez initiés, permettant de garantir la défiscalisation définitive de l'IJAT pour les forces mobiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération la plus respectueuse.

Cordialement.

Philippe CAPON

Secrétaire général

UNSA POLICE